

Congrès des délégués du syndicat des mines de Noux

Les délégués du Syndicat de la concession des mines de Noux se sont réunis le samedi 31 mai, à cinq heures du soir, sous la présidence du citoyen Larrent, avec Mally comme secrétaire.

Étaient représentés les bannières de Berthel, Compiègne, Labour, Mairan, Berlin, Neux-les-Bains, Orléans, Saint-Genès et Bourry.

Le Congrès a examiné la question des élections à la caisse de secours par circonscriptions.

Il a arrêté les candidatures Langerot, Labour, et autres pour les fosses 1 et 2; Calonne, Cœu et Bourdard pour les fosses 2, 3 et 4.

Une tournée de conférences sera faite aux abords des mines pour les élections.

Une liste de caenneries sera établie pour faire dans toutes les communes de la concession.

Le Congrès donne mandat au secrétaire d'écrire au directeur concernant le salaire des galibets, afin d'éviter des conflits.

Une protestation. Le Congrès vote en faveur de l'annulation de la concession des mines de Noux.

Le Congrès des délégués du Syndicat des mines de Noux réunit ce jour 31 mai 1913.

Considérant que le vote de la loi de trois ans ne donnerait pas un homme de plus en cas de guerre, proteste contre les élections qui voudraient faire valoir Barthou, Etienne et tous leurs acolytes réactionnaires.

Considérant que le maintien de la classe sous les drapeaux une année en plus serait non seulement un recul mais un affront à ceux qui ont voté la loi de 1905.

Proteste également contre les persécution provinciales, injustifiées et contraires à la liberté d'opinion accordée dans les Bourses de travail.

Revendiquant hautement pour les travailleurs le droit de s'organiser pour préparer un avenir meilleur.

Condamnant ces procédés comme contraires aux principes républicains et vote au mépris public ceux qui les ont employés.

Le secrétaire fédéral: Henri MAILLY.

au domicile du blessé pour l'interroger. Il ne fit que déclarer: « J'étais occupé comme crocheteur de cheval dans la bovette 1001. Or, pour monter dans la première berline, je pris mon pied sur la roue, et je glissai sur cette dernière et je retombai à cheval sur le bord supérieur de la berline qui occasionna une rupture de l'arbre à la hauteur de l'interrogé, le blessé, qui me fit les mêmes déclarations que le blessé. D'après l'enquête à laquelle je me suis livré, je conclus que cet accident est dû à un cas imprévu.

— Averti par l'exploitant de l'accident survenu le 20 mai 1913, à la Boquette 1001, j'ai aussitôt rendu sur les lieux de l'accident pour faire mon enquête et constater le fait.

Le Congrès des délégués du Syndicat des mines de Noux réunit ce jour 31 mai 1913.

Considérant que le vote de la loi de trois ans ne donnerait pas un homme de plus en cas de guerre, proteste contre les élections qui voudraient faire valoir Barthou, Etienne et tous leurs acolytes réactionnaires.

Considérant que le maintien de la classe sous les drapeaux une année en plus serait non seulement un recul mais un affront à ceux qui ont voté la loi de 1905.

Proteste également contre les persécution provinciales, injustifiées et contraires à la liberté d'opinion accordée dans les Bourses de travail.

Revendiquant hautement pour les travailleurs le droit de s'organiser pour préparer un avenir meilleur.

Condamnant ces procédés comme contraires aux principes républicains et vote au mépris public ceux qui les ont employés.

Le secrétaire fédéral: Henri MAILLY.

Le Congrès des délégués du Syndicat des mines de Noux réunit ce jour 31 mai 1913.

Considérant que le vote de la loi de trois ans ne donnerait pas un homme de plus en cas de guerre, proteste contre les élections qui voudraient faire valoir Barthou, Etienne et tous leurs acolytes réactionnaires.

Considérant que le maintien de la classe sous les drapeaux une année en plus serait non seulement un recul mais un affront à ceux qui ont voté la loi de 1905.

Proteste également contre les persécution provinciales, injustifiées et contraires à la liberté d'opinion accordée dans les Bourses de travail.

Revendiquant hautement pour les travailleurs le droit de s'organiser pour préparer un avenir meilleur.

Condamnant ces procédés comme contraires aux principes républicains et vote au mépris public ceux qui les ont employés.

Le Congrès des délégués du Syndicat des mines de Noux réunit ce jour 31 mai 1913.

Considérant que le vote de la loi de trois ans ne donnerait pas un homme de plus en cas de guerre, proteste contre les élections qui voudraient faire valoir Barthou, Etienne et tous leurs acolytes réactionnaires.

Considérant que le maintien de la classe sous les drapeaux une année en plus serait non seulement un recul mais un affront à ceux qui ont voté la loi de 1905.

Proteste également contre les persécution provinciales, injustifiées et contraires à la liberté d'opinion accordée dans les Bourses de travail.

Revendiquant hautement pour les travailleurs le droit de s'organiser pour préparer un avenir meilleur.

Condamnant ces procédés comme contraires aux principes républicains et vote au mépris public ceux qui les ont employés.

Le secrétaire fédéral: Henri MAILLY.

Le Congrès des délégués du Syndicat des mines de Noux réunit ce jour 31 mai 1913.

Considérant que le vote de la loi de trois ans ne donnerait pas un homme de plus en cas de guerre, proteste contre les élections qui voudraient faire valoir Barthou, Etienne et tous leurs acolytes réactionnaires.

Considérant que le maintien de la classe sous les drapeaux une année en plus serait non seulement un recul mais un affront à ceux qui ont voté la loi de 1905.

Proteste également contre les persécution provinciales, injustifiées et contraires à la liberté d'opinion accordée dans les Bourses de travail.

Revendiquant hautement pour les travailleurs le droit de s'organiser pour préparer un avenir meilleur.

Condamnant ces procédés comme contraires aux principes républicains et vote au mépris public ceux qui les ont employés.

Le secrétaire fédéral: Henri MAILLY.

Le Congrès des délégués du Syndicat des mines de Noux réunit ce jour 31 mai 1913.

Considérant que le vote de la loi de trois ans ne donnerait pas un homme de plus en cas de guerre, proteste contre les élections qui voudraient faire valoir Barthou, Etienne et tous leurs acolytes réactionnaires.

Considérant que le maintien de la classe sous les drapeaux une année en plus serait non seulement un recul mais un affront à ceux qui ont voté la loi de 1905.

Proteste également contre les persécution provinciales, injustifiées et contraires à la liberté d'opinion accordée dans les Bourses de travail.

Le Congrès des délégués du Syndicat des mines de Noux réunit ce jour 31 mai 1913.

Considérant que le vote de la loi de trois ans ne donnerait pas un homme de plus en cas de guerre, proteste contre les élections qui voudraient faire valoir Barthou, Etienne et tous leurs acolytes réactionnaires.

Considérant que le maintien de la classe sous les drapeaux une année en plus serait non seulement un recul mais un affront à ceux qui ont voté la loi de 1905.

Proteste également contre les persécution provinciales, injustifiées et contraires à la liberté d'opinion accordée dans les Bourses de travail.

Revendiquant hautement pour les travailleurs le droit de s'organiser pour préparer un avenir meilleur.

Condamnant ces procédés comme contraires aux principes républicains et vote au mépris public ceux qui les ont employés.

Le secrétaire fédéral: Henri MAILLY.

Le Congrès des délégués du Syndicat des mines de Noux réunit ce jour 31 mai 1913.

Considérant que le vote de la loi de trois ans ne donnerait pas un homme de plus en cas de guerre, proteste contre les élections qui voudraient faire valoir Barthou, Etienne et tous leurs acolytes réactionnaires.

Considérant que le maintien de la classe sous les drapeaux une année en plus serait non seulement un recul mais un affront à ceux qui ont voté la loi de 1905.

Proteste également contre les persécution provinciales, injustifiées et contraires à la liberté d'opinion accordée dans les Bourses de travail.

Revendiquant hautement pour les travailleurs le droit de s'organiser pour préparer un avenir meilleur.

Condamnant ces procédés comme contraires aux principes républicains et vote au mépris public ceux qui les ont employés.

Le secrétaire fédéral: Henri MAILLY.

Le Congrès des délégués du Syndicat des mines de Noux réunit ce jour 31 mai 1913.

Considérant que le vote de la loi de trois ans ne donnerait pas un homme de plus en cas de guerre, proteste contre les élections qui voudraient faire valoir Barthou, Etienne et tous leurs acolytes réactionnaires.

Considérant que le maintien de la classe sous les drapeaux une année en plus serait non seulement un recul mais un affront à ceux qui ont voté la loi de 1905.

Proteste également contre les persécution provinciales, injustifiées et contraires à la liberté d'opinion accordée dans les Bourses de travail.

Le Congrès des délégués du Syndicat des mines de Noux réunit ce jour 31 mai 1913.

Considérant que le vote de la loi de trois ans ne donnerait pas un homme de plus en cas de guerre, proteste contre les élections qui voudraient faire valoir Barthou, Etienne et tous leurs acolytes réactionnaires.

Considérant que le maintien de la classe sous les drapeaux une année en plus serait non seulement un recul mais un affront à ceux qui ont voté la loi de 1905.

Proteste également contre les persécution provinciales, injustifiées et contraires à la liberté d'opinion accordée dans les Bourses de travail.

Revendiquant hautement pour les travailleurs le droit de s'organiser pour préparer un avenir meilleur.

Condamnant ces procédés comme contraires aux principes républicains et vote au mépris public ceux qui les ont employés.

Le secrétaire fédéral: Henri MAILLY.

Le Congrès des délégués du Syndicat des mines de Noux réunit ce jour 31 mai 1913.

Considérant que le vote de la loi de trois ans ne donnerait pas un homme de plus en cas de guerre, proteste contre les élections qui voudraient faire valoir Barthou, Etienne et tous leurs acolytes réactionnaires.

Considérant que le maintien de la classe sous les drapeaux une année en plus serait non seulement un recul mais un affront à ceux qui ont voté la loi de 1905.

Proteste également contre les persécution provinciales, injustifiées et contraires à la liberté d'opinion accordée dans les Bourses de travail.

Revendiquant hautement pour les travailleurs le droit de s'organiser pour préparer un avenir meilleur.

Condamnant ces procédés comme contraires aux principes républicains et vote au mépris public ceux qui les ont employés.

Le secrétaire fédéral: Henri MAILLY.

Le Congrès des délégués du Syndicat des mines de Noux réunit ce jour 31 mai 1913.

Considérant que le vote de la loi de trois ans ne donnerait pas un homme de plus en cas de guerre, proteste contre les élections qui voudraient faire valoir Barthou, Etienne et tous leurs acolytes réactionnaires.

Considérant que le maintien de la classe sous les drapeaux une année en plus serait non seulement un recul mais un affront à ceux qui ont voté la loi de 1905.

Proteste également contre les persécution provinciales, injustifiées et contraires à la liberté d'opinion accordée dans les Bourses de travail.

Revendiquant hautement pour les travailleurs le droit de s'organiser pour préparer un avenir meilleur.

Le Congrès des délégués du Syndicat des mines de Noux réunit ce jour 31 mai 1913.

Considérant que le vote de la loi de trois ans ne donnerait pas un homme de plus en cas de guerre, proteste contre les élections qui voudraient faire valoir Barthou, Etienne et tous leurs acolytes réactionnaires.

Considérant que le maintien de la classe sous les drapeaux une année en plus serait non seulement un recul mais un affront à ceux qui ont voté la loi de 1905.

Proteste également contre les persécution provinciales, injustifiées et contraires à la liberté d'opinion accordée dans les Bourses de travail.

Revendiquant hautement pour les travailleurs le droit de s'organiser pour préparer un avenir meilleur.

Condamnant ces procédés comme contraires aux principes républicains et vote au mépris public ceux qui les ont employés.

Le secrétaire fédéral: Henri MAILLY.

Le Congrès des délégués du Syndicat des mines de Noux réunit ce jour 31 mai 1913.

Considérant que le vote de la loi de trois ans ne donnerait pas un homme de plus en cas de guerre, proteste contre les élections qui voudraient faire valoir Barthou, Etienne et tous leurs acolytes réactionnaires.

Considérant que le maintien de la classe sous les drapeaux une année en plus serait non seulement un recul mais un affront à ceux qui ont voté la loi de 1905.

Proteste également contre les persécution provinciales, injustifiées et contraires à la liberté d'opinion accordée dans les Bourses de travail.

Revendiquant hautement pour les travailleurs le droit de s'organiser pour préparer un avenir meilleur.

Condamnant ces procédés comme contraires aux principes républicains et vote au mépris public ceux qui les ont employés.

Le secrétaire fédéral: Henri MAILLY.

Le Congrès des délégués du Syndicat des mines de Noux réunit ce jour 31 mai 1913.

Considérant que le vote de la loi de trois ans ne donnerait pas un homme de plus en cas de guerre, proteste contre les élections qui voudraient faire valoir Barthou, Etienne et tous leurs acolytes réactionnaires.

Considérant que le maintien de la classe sous les drapeaux une année en plus serait non seulement un recul mais un affront à ceux qui ont voté la loi de 1905.

Proteste également contre les persécution provinciales, injustifiées et contraires à la liberté d'opinion accordée dans les Bourses de travail.

Revendiquant hautement pour les travailleurs le droit de s'organiser pour préparer un avenir meilleur.

CHAMBRE SYNDICALE des Mineurs du Nord

REUNIONS PRIVÉES DE SYNDICATS. En prévision du Congrès régional extraordinaire de Bourges le 13 juin, le Comité de propagande...

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Mardi 10 juin, à 5 heures du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Mercredi 11 juin, à 5 heures et demi du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Jeudi 12 juin, à 5 heures et demi du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Vendredi 13 juin, à 5 heures et demi du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Samedi 14 juin, à 6 heures du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Dimanche 15 juin, à 6 heures du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Lundi 16 juin, à 6 heures du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Mardi 17 juin, à 6 heures du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Mercredi 18 juin, à 6 heures du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Jeudi 19 juin, à 6 heures du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Vendredi 20 juin, à 6 heures du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Samedi 21 juin, à 6 heures du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Dimanche 22 juin, à 6 heures du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Lundi 23 juin, à 6 heures du soir.

La Chasteté du Costume

Le Soleil a trouvé la patrie d'origine où il serait glorieux de fuir. Ce n'est pas la France, hélas ! ce n'est pas Rome, la Ville Éternelle, c'est l'État de l'Ohio.

Un parlementaire vertueux, M. Louis Capelle, a enfin engagé la lutte contre les modes féminines libertines.

Après avoir été vaincu, le député a rétrogradé au bureau de la Chambre, et les modes des vêtements féminins ont été soumis à l'appréhension d'une commission composée de trois membres.

La Commission pourra interdire tous les styles et toutes les formes de vêtements qu'elle estimera, après examen, susceptibles d'être préjudiciables à la vertu et à la chasteté.

Le Comité de propagande régional hier au complet, a décidé d'organiser des réunions dans les sections suivantes.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Mardi 10 juin, à 5 heures du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Mercredi 11 juin, à 5 heures et demi du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Jeudi 12 juin, à 5 heures et demi du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Vendredi 13 juin, à 5 heures et demi du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Samedi 14 juin, à 6 heures du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Dimanche 15 juin, à 6 heures du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Lundi 16 juin, à 6 heures du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Mardi 17 juin, à 6 heures du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Mercredi 18 juin, à 6 heures du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Jeudi 19 juin, à 6 heures du soir.

BIBLIOGRAPHIE

LE PARLEMENT ET L'OPINION. Fondateur-Directeur: M. Raoul Peral, 101, rue de Valenciennes.

LE PETIT CORRESPONDANT. Indiquer toujours les initiales. Joindre timbre pour réponse.

PROGRAMME DES SPECTACLES. OMNIA PATHE DE LILLE (Rue Esquermoise).

LES TIRS A LIEVIN. A l'instigation de M. Dubruy, chemin du mineur D. 23, grand tir aux canards à la bouillotte...

COLOMBOPHILES A DROCOURT. La Fédération colombophile de Drocourt rappelle son concours du dimanche 3 juin sur Grosbois...

LE JEU DE BALLE A MARCHENNES. On nous écrit: La lutte du lundi 25 mal, les deux forts joueurs - Lenois ont non seulement gagné, mais ils ont créé cet incident, non...

LES TIRS A LIEVIN. A l'instigation de M. Dubruy, chemin du mineur D. 23, grand tir aux canards à la bouillotte...

COLOMBOPHILES A DROCOURT. La Fédération colombophile de Drocourt rappelle son concours du dimanche 3 juin sur Grosbois...

LE JEU DE BALLE A MARCHENNES. On nous écrit: La lutte du lundi 25 mal, les deux forts joueurs - Lenois ont non seulement gagné, mais ils ont créé cet incident, non...

LES TIRS A LIEVIN. A l'instigation de M. Dubruy, chemin du mineur D. 23, grand tir aux canards à la bouillotte...

COLOMBOPHILES A DROCOURT. La Fédération colombophile de Drocourt rappelle son concours du dimanche 3 juin sur Grosbois...

LE JEU DE BALLE A MARCHENNES. On nous écrit: La lutte du lundi 25 mal, les deux forts joueurs - Lenois ont non seulement gagné, mais ils ont créé cet incident, non...

LES TIRS A LIEVIN. A l'instigation de M. Dubruy, chemin du mineur D. 23, grand tir aux canards à la bouillotte...

COLOMBOPHILES A DROCOURT. La Fédération colombophile de Drocourt rappelle son concours du dimanche 3 juin sur Grosbois...

LE JEU DE BALLE A MARCHENNES. On nous écrit: La lutte du lundi 25 mal, les deux forts joueurs - Lenois ont non seulement gagné, mais ils ont créé cet incident, non...

LES COQS A LENS

Le Comité de propagande régional hier au complet, a décidé d'organiser des réunions dans les sections suivantes.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Mardi 10 juin, à 5 heures du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Mercredi 11 juin, à 5 heures et demi du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Jeudi 12 juin, à 5 heures et demi du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Vendredi 13 juin, à 5 heures et demi du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Samedi 14 juin, à 6 heures du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Dimanche 15 juin, à 6 heures du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Lundi 16 juin, à 6 heures du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Mardi 17 juin, à 6 heures du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Mercredi 18 juin, à 6 heures du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Jeudi 19 juin, à 6 heures du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Vendredi 20 juin, à 6 heures du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Samedi 21 juin, à 6 heures du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Dimanche 22 juin, à 6 heures du soir.

REUNIONS QUINTIN. FAUMONT. — Le Lundi 23 juin, à 6 heures du soir.

BOURSE DE LILLE

Le Congrès des délégués du Syndicat des mines de Noux réunit ce jour 31 mai 1913.

Considérant que le vote de la loi de trois ans ne donnerait pas un homme de plus en cas de guerre, proteste contre les élections qui voudraient faire valoir Barthou, Etienne et tous leurs acolytes réactionnaires.

Considérant que le maintien de la classe sous les drapeaux une année en plus serait non seulement un recul mais un affront à ceux qui ont voté la loi de 1905.

Proteste également contre les persécution provinciales, injustifiées et contraires à la liberté d'opinion accordée dans les Bourses de travail.

Revendiquant hautement pour les travailleurs le droit de s'organiser pour préparer un avenir meilleur.

Condamnant ces procédés comme contraires aux principes républicains et vote au mépris public ceux qui les ont employés.

Le secrétaire fédéral: Henri MAILLY.

Le Congrès des délégués du Syndicat des mines de Noux réunit ce jour 31 mai 1913.

Considérant que le vote de la loi de trois ans ne donnerait pas un homme de plus en cas de guerre, proteste contre les élections qui voudraient faire valoir Barthou, Etienne et tous leurs acolytes réactionnaires.

Considérant que le maintien de la classe sous les drapeaux une année en plus serait non seulement un recul mais un affront à ceux qui ont voté la loi de 1905.

Proteste également contre les persécution provinciales, injustifiées et contraires à la liberté d'opinion accordée dans les Bourses de travail.

Revendiquant hautement pour les travailleurs le droit de s'organiser pour préparer un avenir meilleur.

Condamnant ces procédés comme contraires aux principes républicains et vote au mépris public ceux qui les ont employés.

Le secrétaire fédéral: Henri MAILLY.

Le Congrès des délégués du Syndicat des mines de Noux réunit ce jour 31 mai 1913.

BULLETIN COMMERCIAL

Le Congrès des délégués du Syndicat des mines de Noux réunit ce jour 31 mai 1913.

Considérant que le vote de la loi de trois ans ne donnerait pas un homme de plus en cas de guerre, proteste contre les élections qui voudraient faire valoir Barthou, Etienne et tous leurs acolytes réactionnaires.

Considérant que le maintien de la classe sous les drapeaux une année en plus serait non seulement un recul mais un affront à ceux qui ont voté la loi de 1905.

Proteste également contre les persécution provinciales, injustifiées et contraires à la liberté d'opinion accordée dans les Bourses de travail.

Revendiquant hautement pour les travailleurs le droit de s'organiser pour préparer un avenir meilleur.

Condamnant ces procédés comme contraires aux principes républicains et vote au mépris public ceux qui les ont employés.

Le secrétaire fédéral: Henri MAILLY.

Le Congrès des délégués du Syndicat des mines de Noux réunit ce jour 31 mai 1913.